

La première Coopérative d'achat a été fondée en 1844, à Rochdale, Angleterre, par 28 tisserands.

Pages des Sociétés Coopératives Agricoles Locales.

Développement des Laiteries Coopératives en France

La récente réunion de l'Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou, où trois ministres et trente parlementaires de départements laitiers accompagnaient le Président de la Chambre et le Ministre de l'Agriculture, attire spécialement l'attention sur cette puissante fédération des intérêts agricoles de l'Ouest; la plus importante de France et dont le mécanisme et les résultats feront l'objet de cette étude.

Origine. — La Saintonge était il y a quarante ans un pays prospère, sa richesse reposait surtout sur de magnifiques vignobles de culture facile, mais dans un sol pauvre. Ce pays respirait l'aisance, mais à l'apparition du terrible phylloxéra ce fut brusquement la ruine, d'autant plus marquée que la spécialisation était plus intense, l'idée libératrice vint à l'esprit d'un modeste cultivateur, Eugène Biraud; il fallait arracher les vignes désormais inutiles et condamnées, et se mettre résolument à la culture des prairies artificielles, puis à la production du lait dans un pays plat et sec, et dépourvu de prairies naturelles. Les débuts furent pénibles; on ne décide pas du jour au lendemain une région à changer sa culture.

Le génie d'Eugène Biraud consista surtout à demander à l'idée coopérative la solution de ces difficultés. Ces gens unis dans le malheur et dans la ruine, devaient aussi s'unir pour produire, fabriquer, vendre en commun pour l'intérêt de tous et recouvrer ainsi leur aisance perdue.

On se heurtait à un écueil: le sentiment d'individualisme si ancré chez le paysan de tous les temps et de tous les pays, et aussi à la résistance des marchands locaux, et de tous ceux que gênait ou dérangeait une aussi complète transformation.

Développement. — Cependant, petit à petit l'idée prit jour et germa. La première coopérative fut fondée en 1887 à Chaillé (Charente Inférieure) par l'inventeur Eugène Biraud, qui fut le premier président. Une fois la laiterie de Chaillé fondée de proche en proche l'idée s'effrita et prospéra. Ce n'était pas sans peine, il fallait toute une série de conférences pour vaincre les résistances locales et rassurer les indécis. Mais le mouvement était si adapté aux besoins nouveaux qu'en trois départements on vit les petites usines laitières surgir de terre comme par enchantement, isolées d'abord, jusqu'au jour prochain où sans perdre leur individualité elles allaient se grouper et former noyau dans l'Association et constituer la force économique de production et d'épargne que nous admirons aujourd'hui.

Fonctionnement: — Dans l'étendue d'une commune ou d'un canton, les agriculteurs d'une même région décident de se réunir en coopérative pour la fabrication et la vente du beurre, tous les bénéfices devant être répartis intégralement chaque mois aux participants de même que tous les risques ou pertes étant supportés en commun.

Des règlements presque identiques régissent les associés de toutes les sociétés, faisant parties de l'Association.

Les employés, non sociétaires, payés au mois et engagés à l'année sont: un directeur-comptable, agent commercial, c'est en quelque sorte l'âme de la société. Un beurrier, un chauffeur et un contrôleur.

Le ramassage du lait est effectué par des entrepreneurs de transport, qui sont communément appelés en France, "laitiers". Ils recueillent le lait à la porte de chaque ferme, le matin et dans la journée même ils retournent aux sociétaires, pour l'élevage, le petit lait. La majeure partie de la production est expédiée chaque jour aux Halles Centrales pour assurer et stabiliser le marché de Paris. Quelques laiteries coopératives sont spécialisées dans l'approvisionnement des marchés locaux, ou régionaux.

Les devoirs du contrôleur consistent à faire tous les mois une visite aux membres; pendant la traite il fait la pesée du lait de chaque vache, prend un échantillon matin et soir et fait le dosage de la matière grasse; il donne des conseils sur le soin des vaches, l'hygiène de l'étable, le soin du lait, le choix des reproducteurs, etc. C'est lui aussi qui, en cas de fraude, prendra les échantillons et les fera analyser.

Résultats obtenus. — jusqu'à date 126 sociétés fédérées sont affiliées à l'Association Centrale qui est chargée de veiller à leurs intérêts économiques et commerciaux; de passer des marchés d'ensemble, de résoudre certaines questions avec les pouvoirs publics. Un journal "L'Industrie du Beurre" sert de lien entre les sociétés, les spécialistes

1923 NOVEMBRE		SOLEIL	Lev.	Cou.
V 9	Dédicace de la Basilique du Sauveur.	6 42	4 20	
S 10	S. André Avellin	6 44	4 18	
D 11	XXV après Pantocrate et 3 Nov.	6 45	4 17	
L 12	S. Martin I, pape et martyr	6 47	4 16	
M 13	S. Didace, confesseur.	6 48	4 14	
M 14	S. Josaphat, év. et mart.	6 49	4 13	
J 15	Ste Gertrude, vierge	6 50	4 12	

La première caisse rurale Coopérative a été fondée en 1849, à Flammersfeld, Allemagne, par Raffeisen.

et commerçants de l'industrie laitière. Le siège social de l'Association est à Niort (Deux-Sèvres).

Pour mieux définir le résultat de cette belle œuvre dont nous voulons d'examiner brièvement le rouage il nous suffira de dire que, pour l'exercice 1919, la production annuelle a été de 11,829,551 kilogrammes de beurre pour 271,373,600 litres de lait, représentant un chiffre d'affaires de 153 millions de francs, qui sont allés grossir l'épargne rurale dans trois départements.

(Ref:—Conférence faite à la réunion de la Centrale, par Monsieur Paul Mercier, député, Président de l'Association des Deux-Sèvres).

Georges Gilbert,

Collège d'Agriculture, Ste-Anne de la Pocatière.

(Suite de la page 733)

Criblures de blé

La Coopérative offre, présentement, des criblures de blé au prix de \$25.50 la tonne, f.a.b. Montréal.

A cause de sa valeur nutritive exceptionnelle, on peut dire que cet engrais alimentaire est réellement bon marché, de ce temps-ci.

Le son qui se vend \$27.00 la tonne ne contient pratiquement que la première enveloppe du blé. Le gru rouge contient surtout les deuxième et troisième enveloppes; son prix est de \$30.00 la tonne. Enfin, le gru blanc est composé de la partie dure (germe) du blé, et se vend \$36.00 la tonne.

Or, tous ces engrais alimentaires, si connus et si appréciés, ont une valeur nutritive, sauf peut-être le dernier, moins élevée que la criblure de blé. La criblure de blé, en effet, est composée de grains entiers. Elle contient environ 35% de petit blé rond, un pourcentage plus ou moins élevé de grains étrangers, comme l'orge, l'avoine, le sarrasin, etc; elle est composée, pour la balance, d'une forte proportion de sarrasin sauvage, puis d'un certain pourcentage de graines de mauvaises herbes de toutes sortes.

Cet engrais alimentaire devrait être employé davantage par les cultivateurs, car il constitue une source d'économie considérable pour l'éleveur intelligent qui sait en tirer parti.

Les deux manières

Pour expédier les œufs avec profit, à la Coopérative, il y a la bonne et la mauvaise manière. Celle qui présente le moins de chances de bénéfices pour le producteur, nous la connaissons: elle consiste à vendre ses œufs à un particulier quelconque, lequel, comme nous le disions la semaine dernière, n'en tire pas toujours lui-même le meilleur profit possible; ce qui le force à payer des prix de famine.

Au contraire, la bonne manière, c'est l'expédition organisée, l'expédition à date fixe et le paiement, à chacun selon son mérite. La bonne manière, c'est la vente coopérative des œufs. Les sociétés coopératives locales sont toutes désignées pour entreprendre cette vente coopérative.

Nous n'ignorons pas que la chose présente quelquefois de sérieuses difficultés; distance entre les producteurs, station de chemin de fer éloignée ou mauvaises voies de communication, insuffisance de production, etc.

L'entreprise n'est cependant pas impossible puisque plusieurs paroisses sont organisées pour l'expédition coopérative de leurs œufs, depuis bon nombre d'années et s'en trouvent très bien.

Ces expéditions se font de la manière suivante: les œufs sont concentrés dans un même endroit; la personne préposée à l'expédition—le secrétaire-trésorier de la Coopérative locale—marque d'un numéro les œufs fournis par chaque producteur. La Coopérative fournit les étampes nécessaires pour ce marquage.

Les remises de la Coopérative Fédérée sont alors faites pour chacun de ces numéros d'expédition, selon la qualité des œufs fournis, c'est-à-dire d'après la classification.

La commission chargée pour la vente est toujours la même; elle représente les frais d'administration coopérative. La balance revient au producteur.

Avec ce système qui est le bon, chaque producteur reçoit la pleine valeur pour son produit; il économise sur les frais de transport qui sont mis en commun et il est sans cesse stimulé à augmenter et à améliorer sa production; deux points d'extrême importance, en agriculture.